Signature d’un contrat de transition écologique avec la Métropole Rouen Normandie

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-maritime, a signé un contrat de transition écologique avec la Métropole Rouen Normandie pour une période de 3 ans. L’objectif du Contrat de transition écologique (CTE) consiste à amplifier les actions de transition écologique portant notamment sur les mesures à destination des acteurs des secteurs industriels et tertiaires.
Le CTE de la Métropole Rouen Normandie repose sur quatre axes: la transition énergétique, l’accompagnement du secteur économique dans la transition écologique, la transition alimentaire et l’évaluation de la transition écologique. Les orientations de ce contrat sont de nature à porter un effet substantiel dans l’accélération de la transition écologique de l’agglomération rouennaise. La Région, les services et opérateurs de l’État et les acteurs socio-économiques du territoire accompagnent la Métropole de Rouen Normandie dans ses projets.